Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Rabbit Corp – Constitution de société

Référence : L030421

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 21 mars 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Deloitte Société d'Avocats 992 rue Augustin Fresnel 76230 BOIS GUILLAUME Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 14/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : Rabbit Corp Siège : 5 allée des Goélands 35830 BETTON Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1000 euros Objet : La prise de participation dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale, quel qu'en soit l'objet, par voie d'achat, souscription, apport, fusion de tous biens mobiliers ou valeurs mobilières et tous biens immobiliers ou valeurs immobilières portant sur ces biens ; Le conseil aux entreprises, notamment en matière d'assistance commerciale et marketing ; La prise, l'acquisition, l'exploitation, la location ou la location-gérance ou la cession de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce ; L'émission, l'acquisition, la souscription, la détention, et la cession de toutes valeurs mobilières et plus généralement la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Pierre-Emile FAROULT

demeurant 5 Allée des Goéland 35830 BETTON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. POUR AVIS, le Président

Consulter cette annonce en ligne